

# Néolithe lève 20 millions d'euros pour fossiliser les déchets en granulats 🌱

La jeune entreprise, qui développe un procédé de fossilisation rapide des déchets, boucle un tour de table de 20 millions d'euros avec, notamment, Otium, le fonds de l'entrepreneur Pierre-Edouard Stérin. Néolithe va se doter d'un pôle industriel qui sera prêt d'ici à l'été 2023.



L'Anthropocite sous forme de granulat a déjà obtenu un premier agrément du CSTB pour le béton non structurel.

Par **Emmanuel Guimard**

Publié le 23 juin 2022 à 9:00 | Mis à jour le 23 juin 2022 à 9:05

Films, PVC, bois, textiles, cartons... Ces déchets industriels banals, Néolithe les transforme en minéraux par un procédé de fossilisation accélérée. Cette jeune entreprise angevine vient de finaliser une troisième levée de fonds de 20 millions d'euros auprès d'investisseurs privés et d'Otium Capital, le fonds de l'entrepreneur Pierre-Edouard Stérin (Smartbox). Les fondateurs et le management demeurent majoritaires.

La société transforme donc les déchets non recyclables en une matière nommée l'Anthropocite, qui prend la forme de granulats utilisables [dans la construction](#), pour les sous-couches routières et le béton. « C'est une alternative à l'enfouissement et à l'incinération », soutient Nicolas Cruaud, cofondateur et président.

Néolithe entend diffuser cette technologie en vendant des fossilisateurs. Ces machines broient les déchets en farine, y ajoutent ensuite un liant minéral provoquant une réaction chimique solidifiante. C'est là le secret de l'entreprise, protégé par un brevet. La machine procède ensuite à la mise en forme du granulats par extrusion.

## Une usine en 2023

Le matériau a déjà obtenu un premier agrément du Centre scientifique et technique du bâtiment pour le béton non structurel et une nouvelle certification est en cours. La résistance de l'Anthropocite à l'écrasement « est proche de celle d'un ciment classique », assure Nicolas Cruaud. Le granulats résiste aussi à la lixiviation, percolation lente de l'eau provoquant la dissolution.

Un premier fossilisateur a été fabriqué à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) et trois autres sont commandés par les sociétés Eurovia, Corudo et Cheval. L'intention de Néolithe est de fabriquer 24 de ces équipements dès 2023, afin de les placer chez des clients dans le traitement des déchets ou les travaux publics. L'entreprise restera propriétaire de ses fossilisateurs et se rémunérera à la tonne de granulats produite.

Pour les fabriquer, la société va se doter d'un pôle industriel de 9.500 mètres carrés à Beaulieu-sur-Layon, non loin de son site actuel. [Un atelier d'assemblage de 4.800 mètres carrés](#) sera prêt à l'été 2023, pour un investissement de 9,2 millions d'euros avec un portage immobilier de la société d'économie mixte Alter Eco. Suivront un laboratoire, le siège social et une unité de production de liant. La levée de fonds permettra aussi de poursuivre la R&D pour transformer les déchets ménagers. Nicolas Cruaud estime que Néolithe pourrait atteindre 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2026.

## LA LEVÉE DE FONDS

### Néolithe

**Date de création :** 2019

**Président :** Nicolas Cruaud

**Montant :** 20 millions d'euros

**Effectif** : 65 personnes

**Secteur** : traitement des déchets

**Emmanuel Guimard (Correspondant à Nantes)**